

Annexe 2

Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Le présent formulaire vise à permettre de déposer une demande de dérogation au titre des espèces protégées, portant sur un projet de déplacement de haies agricoles, sur la base d'une méthodologie simplifiée. Son utilisation nécessite au préalable de se référer au document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Ce document est à retourner complété et accompagné du ou des formulaires cerfas concernés (cf. documents placés en annexes) aux services de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme par voie postale ou dématérialisée :

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme

Service Environnement Littoral/ Bureau Nature

35 rue de la Vallée 80 000 AMIENS

ddtm-nature-chasse@somme.gouv.fr

1° Qui porte la demande ?

Personne physique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Adresse mail

Personne morale

Raison sociale : EARL DELANNOY

Nom du représentant : d'HAUTEFEUILLE Prénom du représentant : CHRISTINE

N° PACAGE : 80013412 N° SIRET : 395 255 177 000 10

Adresse : FERME DE LANNOY 80400 ERCHEU

Code postal : 80400 Ville : ERCHEU

N° de téléphone fixe : @

N° de téléphone portable : 0781628865

Adresse mail : earl.delannoy@gmail.com

2° Pour quelle raison la demande est-elle formulée ?

Présentation du projet (objet, localisation, linéaire de haie concerné) :

Mon Déplacement d'un chemin d'exploitation privée et d'une haie basse sur la commune d'ERCHEU dans le but d'améliorer les flux de matériaux de culture et l'impact environnemental

Justification de l'absence de solution alternative :

Le chemin n'a plus d'utilité. Il n'a pas de servitude

Justification du projet au regard de ses motivations économiques et sociales :

Afin de limiter les doublons en irrigation, traitements phytosanitaires.

Je joins à ma demande une carte de localisation de mon projet⁵³

Je joins à ma demande une carte de mon exploitation⁵⁴

Je joins à ma demande des photographies de la ou des haies concernées

3° Quelles sont les espèces protégées concernées par la demande

Type(s) de haie(s)

Veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :

Haie dégradée

Oiseaux (7 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella modularis*

Bruant jaune – *Emberiza citrinella*

Bruant proyer – *Emberiza calandra*

Fauvette grisette – *Sylvia communis*

Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*

Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*

Tarier pâle – *Saxicola rubicola*

Reptile (1 espèce)

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (1 espèce)

Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

53 L'outil cartographique en ligne [Géoportail](#) peut être utilement employé pour ce faire

54 L'application [Télépac](#) peut être utilement employée pour ce faire

Haie basse

Oiseaux (8 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella modularis*
Bruant jaune – *Emberiza citrinella*
Fauvette grisette – *Sylvia communis*
Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*

Moineau domestique – *Passer domesticus*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Tarier pâtre – *Saxicola rubicola*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à collier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (1 espèce)

Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Haie arbustive haute

Oiseaux (19 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella modularis*
Bruant jaune – *Emberiza citrinella*
Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis*
Cocou gris – *Cuculus canorus*
Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla*
Fauvette babillarde – *Curruca curruca*
Fauvette des jardins – *Sylvia borin*
Fauvette grisette – *Sylvia communis*
Hypolaïs polyglotte – *Hipolaïs polyglotta*
Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*

Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita*
Mésange à longue queue – *Aegithalos caudatus*
Pinson des arbres – *Anthus trivialis*
Pouillot fitis – *Phylloscopus trochilus*
Rossignol philomèle – *Luscinia megarhynchos*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Tarier pâtre – *Saxicola rubicola*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*
Verdier d'Europe – *Chloris chloris*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à collier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*
Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Alignement arboré

Oiseaux (27 espèces)

Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula*
Buse variable – *Buteo buteo*
Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis*
Chevêche d'Athéna – *Athene noctua*
Chouette hulotte – *Strix aluco*
Épervier d'Europe – *Accipiter nisus*
Faucon crécerelle – *Falco tinnuculus*
Faucon hobereau – *Falco subbuteo*
Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla*
Gobemouche gris – *Muscicapa striata*
Hibou moyen-duc – *Asio otus*
Loriot d'Europe – *Oriolus oriolus*
Mésange à longue queue – *Aegithalos caudatus*
Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus*

Mésange charbonnière – *Parus major*
Mésange nonnette – *Poecile palustris*
Pic épeiche – *Dendrocopos major*
Pic épeichette – *Dendrocopos minor*
Pic vert – *Picus viridis*
Pinson des arbres – *Fringilla coelebs*
Pipit des arbres – *Anthus trivialis*
Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Rougequeue à front blanc – *Phoenicurus phoenicurus*
Sittelle torchepot – *Sitta europaea*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*
Verdier d'Europe – *Chloris chloris*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à collier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*
Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Haie multistrates

Oiseaux (30 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella modularis*
Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula*
Bruant jaune – *Emberiza citrinella*
Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis*
Coucou gris – *Cuculus canorus*
Épervier d'Europe – *Accipiter nisus*
Faucon crécerelle – *Falco tinnuculus*
Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla*
Fauvette babillarde – *Curruca curruca*
Fauvette des jardins – *Sylvia communis*
Hypolaïs polyglotte – *Hipolais polyglotta*
Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*
Loriot d'Europe – *Oriolus oriolus*
Mésange à longue queue – *Aegithalus caudatus*
Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus*
Mésange charbonnière – *Parus major*

Mésange nonnette – *Poecile palustris*
Pic épeiche – *Dendrocopos major*
Pic épeichette – *Dendrocopos minor*
Pic ver – *Picus viridis*
Pinson des arbres – *Fringilla coelebs*
Pipit des arbres – *Anthus trivialis*
Pouillot fitis – *Phylloscopus trochilus*
Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita*
Rossignol philomèle – *Luscinia megarhynchos*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Rougequeue à fronc blanc – *Phoenicurus phoenicurus*
Sittelle torchepot – *Sitta europaea*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*
Verdier d'Europe – *Chloris chloris*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à collier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*
Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Composition de la haie

Veillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :

Le projet concerne un alignement arboré et/ou une haie multistrates, et l'on constate la présence de vieux arbres fissurés ou qui présentent des cavités (pour justifier ce point, veuillez joindre des photos des plus gros arbres présents)

Chauves-souris (2 espèces)

Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*

Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus*

Insectes (1 espèce)

Pique prune – *Osmoderma eremita*

Localisation de la haie (commune)

80400 ERCHEU

À partir des listes des communes présentes en pages 32 à 41 « *Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation* » veuillez cocher également les espèces concernées par votre demande :

- Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio*
- Hypolaïs icterine – *Hippolaïs icterina*
- Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*
- Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*
- Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*
- Noctule commune – *Nyctalus noctula*
- Murin à moustaches – *Myotis mystacinus*
- Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus*
- Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*
- Pipistrelle de Kühl – *Pipistrellus kuhli*
- Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii*
- Oreillard gris – *Plecotus austriacus*
- Oreillard roux – *Plecotus auritus*
- Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*
- Géranium des bois – *Geranium sylvaticum*
- Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria*
- Petit pigamon – *Thalictrum minus*
- Orme lisse – *Ulmus laevis*

Prise en compte des espèces particulièrement sensibles

La demande porte sur au moins l'une des espèces suivantes :

Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio*
Hypolaïs icterine – *Hippolaïs icterina*
Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*
Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*
Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*
Noctule commune – *Nyctalus noctula*

La poursuite du dossier nécessite de solliciter l'association Picardie Nature afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse où vous seriez concerné, veuillez vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées à la page 42 du document « *Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation* ».

Association Picardie Nature – 233 rue Eloi Morel 80 000 AMIENS – 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org
sebastien.maillier@picardie-nature.org

La demande porte sur au moins l'une des espèces suivantes :

Géranium des bois – *Geranium sylvaticum*
Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria*
Petit pigamon – *Thalictrum minus*
Orme lisse – *Ulmus laevis*

La poursuite du dossier nécessite de solliciter le Conservatoire botanique national de Bailleul afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse où vous seriez concerné, veuillez vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées à la page 42 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Conservatoire botanique national de Bailleul (antenne d'Amiens) 1 place des pins, Centre Oasis,
80 0480 DURY – jc.hauguel@cbnbl.org – 07 85 85 15 96

Liste d'espèces protégées potentiellement impactées par le projet

À partir des éléments renseignés ci-dessus ainsi que, le cas échéant, l'analyse de Picardie Nature et/ou du Conservatoire botanique national de Bailleul (et donc éventuellement des résultats des inventaires de terrain ciblés), veuillez cocher les espèces concernées par la demande :

Oiseaux

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accenteur mouchet – <i>Prunella Modularis</i> | <input type="checkbox"/> Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i> |
| <input type="checkbox"/> Bouvreuil pivoine – <i>Pyrrhula pyrrhula</i> | <input type="checkbox"/> Mésange charbonnière – <i>Parus major</i> |
| <input type="checkbox"/> Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i> | <input type="checkbox"/> Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i> |
| <input type="checkbox"/> Bruant proyer – <i>Emberiza calandra</i> | <input checked="" type="checkbox"/> Moineau domestique – <i>passer domesticus</i> |
| <input type="checkbox"/> Buse variable – <i>Buteo buteo</i> | <input type="checkbox"/> Pic épeiche – <i>Dendrocopos major</i> |
| <input type="checkbox"/> Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i> | <input type="checkbox"/> Pic épeichette – <i>Dendrocopos minor</i> |
| <input type="checkbox"/> Chevêche d'Athéna – <i>Athene noctua</i> | <input type="checkbox"/> Pic vert – <i>Picus viridis</i> |
| <input type="checkbox"/> Chouette hulotte – <i>Strix aluco</i> | <input checked="" type="checkbox"/> Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i> |
| <input type="checkbox"/> Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i> | <input type="checkbox"/> Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i> |
| <input type="checkbox"/> Épervier d'Europe – <i>Accipiter nisus</i> | <input type="checkbox"/> Pipit des arbres – <i>Anthus trivialis</i> |
| <input type="checkbox"/> Faucon crécerelle – <i>Falco tinnuculus</i> | <input type="checkbox"/> Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i> |
| <input type="checkbox"/> Faucon hobereau – <i>Faico subbuteo</i> | <input type="checkbox"/> Pouillot véloce – <i>Phylloscopus collybita</i> |
| <input type="checkbox"/> Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i> | <input type="checkbox"/> Rossignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i> |
| <input type="checkbox"/> Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i> | <input type="checkbox"/> Rougegorge familier – <i>Erithacus rubicula</i> |
| <input type="checkbox"/> Fauvette des jardins – <i>Sylvia borin</i> | <input type="checkbox"/> Rougequeue à fronc blanc – <i>Phoenicurus phoenicurus</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fauvette grisette – <i>Sylvia communis</i> | <input type="checkbox"/> Sittelle torchepot – <i>Sitta europaea</i> |
| <input type="checkbox"/> Gobe-mouche gris – <i>Muscicapa striata</i> | <input checked="" type="checkbox"/> Tardif pâle – <i>Saxicola rubicola</i> |
| <input type="checkbox"/> Hibou moyen-duc – <i>Asio otus</i> | <input checked="" type="checkbox"/> Troglodyte mignon – <i>Troglodytes troglodytes</i> |
| <input type="checkbox"/> Hypolaïs icterine – <i>Hypolaïs icterina</i> | <input type="checkbox"/> Verdier d'Europe – <i>Chloris chloris</i> |
| <input type="checkbox"/> Hypolaïs polyglotte – <i>Hypolaïs polyglotta</i> | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Linotte mélodieuse – <i>Carduelis cannabina</i> | |
| <input type="checkbox"/> Loriot d'Europe – <i>Oriolus oriolus</i> | |
| <input type="checkbox"/> Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i> | |

Reptiles

Couleuvre à collier – *Natrix natrix*

Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Insectes

Pique prune – *Osmoderma eremita*

Chauves-souris

Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*

Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*

Murin à moustaches – *Myotis mystacinus*

Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii*

Murin à oreilles échanquées – *Myotis emarginatus*

Noctule commune – *Nyctalus noctula*

Noctua de Leisler – *Nyctalus leisleri*

Oreillard roux – *Plecotus auritus*

Oreillard gris – *Plecotus austriacus*

Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus*

Pipistrelle Kuhl – *Pipistrellus kuhlii*

Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii*

Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*

Mammifères terrestres

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*

Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Flore

Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria*

Géranium des bois – *Geranium sylvaticum*

Petit pigamon – *Thalictrum minus*

Orme lisse – *Ulmus laevis*

4° Quels sont les enjeux faune/flore et les niveaux d'impacts engendrés ?

Espèces à enjeux

À partir des éléments renseignés ci-dessus veuillez cocher les espèces à enjeux concernées par la demande :

Espèces à enjeux forts

Oiseaux

Chevêche d'Athéna – *Athene noctua*

Flore

Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria*

Petit Pigamon – *Thalictrum minus*

Orme lisse – *Ulmus laevis*

Chauves-souris

Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*

Noctule commune – *Nyctalus noctula*

Noctule de Leisler – *Nyctalus leisleri*

Oreillard roux – *Plecotus auritus*

Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*

Espèces à enjeux très faibles

Oiseaux

Hypolaïs icterine – *Hippolais icterina*

Flore

Géranium des bois – *Geranium sylvaticum*

Chauves souris

Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*

Niveau de fonctionnalité de la haie

Veillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande et renseigner les points suivants :

Connectivité

La haie objet de la demande est connectée à un boisement et/ou à d'autres haies

Environnement de la haie

Une mare est située à moins de 200 mètres de la haie objet de la demande

Si oui, depuis combien de temps la mare est-elle en place ?⁵⁵

moins de 5 ans Entre 5 et 20 ans Plus de 20 ans Ne sait pas

La haie objet de la présente demande est située à proximité immédiate :

D'une prairie D'une jachère D'une parcelle cultivée D'un bâtiment agricole

Sénescence

La haie objet de la demande comporte des arbres de haut-jet d'un diamètre supérieur à 18 centimètres

La haie objet de la présente demande comporte des arbres sur lesquels cavités sont visibles

La haie objet de la présente demande comporte des arbres têtards

Si oui, veuillez préciser quelles sont les essences concernées⁵⁶ :

Exploitation/Gestion de la haie

La haie objet de la présente demande est implantée depuis :

Moins de 25 ans Entre 25 et 50 ans Entre 50 et 100 ans Plus de 100 ans

La haie objet de la présente demande a fait l'objet d'une coupe récente

Quelle est la fréquence d'entretien de la haie ?

Plus d'une fois par an Une fois par an Une fois tous les 2 ans

Moins de 2 fois tous les 5 ans

Quel type d'entretien est réalisé ?

Taille à l'épaveuse des 3 faces en hiver.

55 Afin de vous permettre d'apporter des éléments de réponse sur ce point, vous pouvez utilement employer l'outil « Remonter le temps » mis en ligne par l'Institut national de l'information géographique et forestière – IGN : <https://remonterletemps.ign.fr/>

56 Certaines essences se forment plus rapidement que d'autres. C'est notamment le cas pour les Saules, l'Aulne ou encore le Frêne. Ainsi, une haie composée d'arbres têtards de Chêne, d'Érables ou encore de Charmes représentera davantage d'enjeux compte-tenu du temps nécessaire pour retrouver quelque chose d'équivalent. A l'inverse, il sera plus pertinent de proposer de recréer des arbres têtards à partir de Saules, d'Aulne ou encore de Frêne qui nécessitent un temps plus réduit de formation.

Selon vous, et à partir des éléments renseignés ci-dessus, quel est l'importance de l'impact engendré par votre projet sur les espèces protégées et pourquoi (faible, moyen ou fort)⁵⁷ ?

Impact faible car réimplantation 200m plus loin à côté d'une mare donc plus utile.

5° Quelles sont les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées ?

Évitement

Avez-vous cherché à prendre en compte les enjeux environnementaux pour identifier le linéaire de haie à déplacer ? Avez-vous cherché à réduire au maximum le linéaire de haie concerné ? Si oui, veuillez décrire de quelle manière (joindre le cas échéant plans et photographies) :

Réduction

À quelle période seront réalisés les travaux de coupe et d'arrachage de la haie ? Pour mémoire, afin de tenir compte du cycle de vie des oiseaux, des chauves-souris et des amphibiens, les mois de septembre et octobre sont à privilégier.

Janvier/février pour assurer une bonne reprise des anciens plants réutilisables.

Compensation

Quelles seront les dimensions de la haie replantée (longueur et largeur), et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation. Pour mémoire, le choix de la localisation doit tenir compte des éventuelles règles applicables (plan local d'urbanisme, mitoyenneté, voirie, plan de prévention des risques...)⁵⁸.

50m de haie avec 1 passage au milieu (doublage de la longueur) 1m/1,5m de large Deux endroits.

Quel sera le type de haie recherché et quelles seront les essences plantées ?

Haie pour la faune, protection des oiseaux / nidification
Cotoneaster / euonymus européen / berne vulgaires
ilac Viburnum lonicera nitida / charme

57 Voir page 42 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ». Direction départementale de la Somme. Février 2023.

58 Voir page 11 à 15 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ». Direction départementale de la Somme. Février 2023.

Quelle sera la provenance des plants ? La possibilité de transplanter certains individus issus de la haie à supprimer a-t-elle été étudiée ?

Achat plants à une pépinière de la Somme
Qui les petits Haies seront repus si possible.

Êtes-vous propriétaire de la zone qui va accueillir la nouvelle haie ? À défaut, avez-vous obtenu l'autorisation du propriétaire ? Veuillez joindre un justificatif.

Oui Propriétaire du GFA qui est
propriétaire des terres de l'EARL

La haie replantée sera-t-elle située à moins de 200 mètres d'une mare ? Oui Non

Dans le cas où la haie supprimée se situe à moins de 200 mètres d'une mare, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire à moins de 200 mètres de cette même mare. À défaut, celle-ci devra être située à moins de 200 mètres d'une autre mare qui pourra être créée en conséquence le cas échéant.

Si vous envisagez la création d'une mare, quelles en seront les dimensions (longueur, largeur et profondeur), quelle pente auront les berges et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation.

La haie plantée sera-t-elle connectée à d'autres haies et/ou à un boisement ? Oui Non

Dans le cas où la haie supprimée est connectée à des haies et/ou à un boisement, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire de manière à maintenir des connexions. À défaut, la haie pourra être connectée à d'autres haies et/ou d'autres boisements.

Quelle largeur de pied de haie sera maintenue ? De quelle façon ? (bande enherbée ou autre – sur l'un des deux côtés de la haie ou bien répartie des deux côtés)

Chemin ~~bande~~ enherbé de 5 m sur un côté de la haie

Combien d'hibernaculums⁵⁹ seront mis en place au sein de la haie replantée ? De quelle manière seront-ils répartis/localisés ? Veuillez joindre une carte de localisation.

De quelle manière la haie replantée sera-t-elle entretenue (type d'intervention, fréquence...)?

Un entretien annuel en hiver. Éparceuse

Quelles sont les éventuelles mesures compensatoires complémentaires que vous proposez (plantation d'arbres isolés, plantation de bosquet, mise en place d'une gestion différenciée sur des haies existantes...)? Au besoin, veuillez joindre un plan de localisation.

Doublement de la longueur. 25 > 50m

6° Quelles sont les mesures de suivi proposées pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures proposées et de l'atteinte des objectifs fixés ?

Quel suivi sera mis en œuvre pour observer l'évolution de la haie plantée et de son utilisation par les espèces (durée, fréquence, groupe recherché...)?

À minima, le suivi sera mis en œuvre une fois une fois à 10 ans. Il portera notamment sur les oiseaux, les mammifères terrestres, les reptiles et les amphibiens (une sortie réalisée en avril, mai ou juin). De plus, vous devrez envoyer un compte rendu comportant des photos de la plantation à la DDTM l'année N et un nouveau rapport montrant que la haie est toujours en place à N+5.

↳ Arrasage des plants la première année pour assurer une bonne reprise de la haie

Fait à ERCMEU
Le 04/01/24

Signature :

59 Un hibernaculum est un élément composé de branches et/ou de pierre dans le but de constituer un habitat de refuge pour la petite faune.

Annexe 2

Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Annexe 2.1 : Aide au remplissage du formulaire cerfa n°13 614*01 portant sur les demandes de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées

Ce formulaire Cerfa ci-après est à joindre à toute demande de déplacement d'une haie. Le présent document vise à vous apporter une aide pour le compléter.

- A. Votre identité :** Veuillez renseigner les informations demandées (nom, prénom, adresse...).
- B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés :** Pour cette partie, vous pouvez utilement mentionner un renvoi vers les pages 6 et 7 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- C. Quelle est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation :** Veuillez cocher la case « Motif d'intérêt public majeur » et utilement mentionner un renvoi vers la deuxième page de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez cocher la case « Destruction » et préciser qu'il s'agit de la suppression d'une haie.
- E. Quelle est la qualification des personnes encadrant les opérations :** Veuillez préciser si vous bénéficiez de l'appui d'une personne compétente en écologie pour réaliser ce projet.
- F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez préciser à quelle période la haie sera coupée et arrachée.
- G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez renseigner les informations demandées (région, département, commune).
- H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- I. Comment sera établi le compte-rendu de l'opération :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers le page 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Article de 10 bis de 1997 sous les conditions de demande et d'inscription des dérogations

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : *Suppression de 25 m de haie basse et d'un chemin*
Réimplantation du double de haie et de ce chemin à 200 m
Altération Préciser :
Dégradation Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : *BTS PAYSAGER*

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : *janvier / février*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : *Normandie H.D.F*
Départements : *Somme*
Cantons : *MONTAIGNE ROYE*
Communes : *ERCHEU*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Raconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser : *Doublage de la longueur de haie de 25 m à 50 m réimplantée*
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir pages 3/11

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Voir page 11
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

Annexe 2

Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Annexe 2.2 : Aide au remplissage du formulaire cerfa n°13 616*01 portant sur la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées

Ce formulaire Cerfa ci-après est à joindre à toute demande de déplacement d'une haie. Le présent document vise à vous apporter une aide pour le compléter.

- A. Votre identité :** Veuillez renseigner les informations demandées (nom, prénom, adresse...).
- B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés :** Pour cette partie, il est nécessaire de retranscrire les espèces de reptiles, d'amphibiens, d'insectes et de mammifères terrestres que vous avez coché dans la liste figurant aux pages 6 et 7 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- C. Quelle est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation :** Veuillez cocher la case « Motif d'intérêt public majeur » et utilement mentionner un renvoi vers la deuxième page de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez cocher les cases « Destruction des animaux » et « Autres moyens de destruction » (D2) et préciser qu'il s'agit de la suppression d'une haie, ce qui peut conduire à la destruction d'individus de ces espèces peu mobiles.
- E. Quelle est la qualification des personnes encadrant les opérations :** Veuillez préciser si vous bénéficiez de l'appui d'une personne compétente en écologie pour réaliser ce projet.
- F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez préciser à quelle période la haie sera coupée et arrachée.
- G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez renseigner les informations demandées (région, département, commune).
- H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- I. Comment sera établi le compte-rendu de l'opération :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers le page 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

DEMANDE DE DÉROGATION
 POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
 DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 Février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : BODOUX D'Hautleville CHRISTINE
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : EARL DE LANNOY
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° : _____ Rue : Femme DE LANNOY
 Commune : 80400 ERCHEU
 Code postal : 80400
 Nature des activités : AGRICOLE
 Qualification : chef d'exploitation

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Accenteur moquet</u> <u>Cunella Modularis</u>	0	
B2 <u>Fauvette grisette</u> <u>Sylvia communis</u>	0	
B3 <u>Moineau domestique</u> <u>Cassey domestica</u>	5	<u>comptage</u>
B4 <u>Troglodyte mignon</u> <u>Troglodyte troglodytes</u>	0	
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Voir page deux dossier simplifié
 Sans sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(Indiquer l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération envisagée)

DE LA CAPTURE OU ENLEVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : _____
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : _____

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : *Suppression de bois -> seulement risque pour les individus peu habiles. Mais grande vigilance de notre part.*

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : *Janvier / Février*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : *H.D.F.*
Départements : *Savoie*
Cantons : *Roze*
Communes : *ERCHEU*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : *Vois pages 9 et 11 du dossier simplifié*

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Vois page 11

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

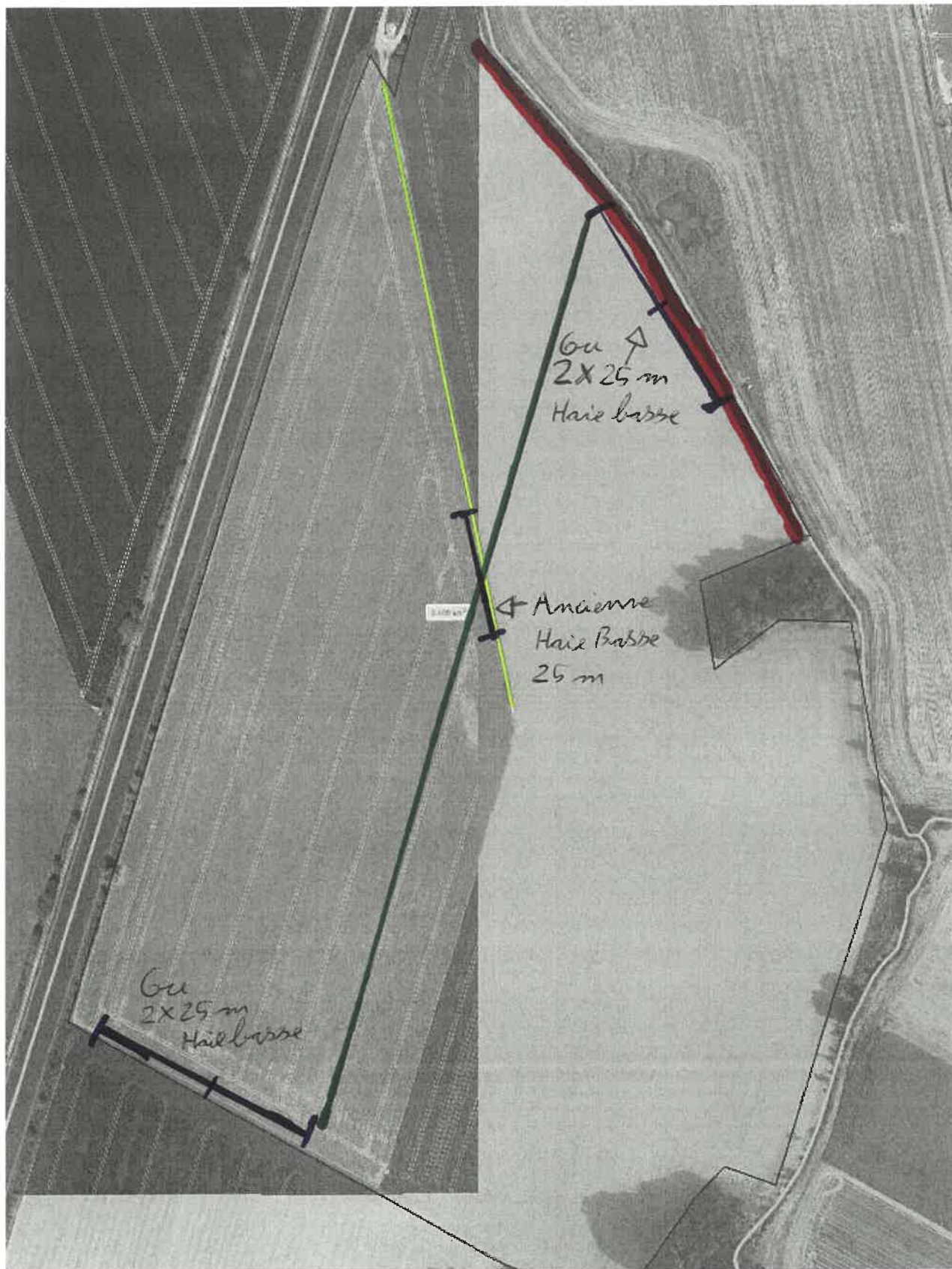
* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature

Commune d'ERCHEU 80400 Section OS 0306

530 mètres



En jaune l'ancien chemin

En rouge le nouveau chemin

En vert le sens de culture













